



## REMISE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO NEUF OU D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) NEUF

La Ville de Matane offre, **pour l'année 2025**, à ses résidents qui en feront la demande :

- 1) Une **remise maximale équivalente à 50 %, avant taxes, pour une limite de soixante-quinze dollars (75 \$)** à l'achat d'un vélo neuf.
- 2) Une **remise maximale de deux cents dollars (200 \$)** à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf.

**Les pièces justificatives suivantes doivent accompagner le présent formulaire :**

- La **facture d'achat du vélo (achat en 2025)**.
- Une **preuve de résidence** (ex. copie du compte de taxes, bail, permis de conduire).
- **Le présent formulaire dûment complété et signé.**

Les documents précédemment énumérés doivent être envoyés à madame Claire St-Louis, par courriel à [c.stlouis@ville.matane.qc.ca](mailto:c.stlouis@ville.matane.qc.ca) ou par la poste à Service génie et environnement, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2 ou en personne au 60, avenue Saint-Jérôme, Matane.

- **Pour l'année 2025, il y a une limite de quinze (15) remises pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf.**
- **Seuls les résidents de Matane peuvent se prévaloir de cette remise.**
- **Cette remise est applicable qu'une seule fois par item (1 et 2) par immeuble résidentiel.**

### Identification

Nom de l'acheteur :

---

Adresse postale :

---

Numéro de téléphone :

---

Identification de la preuve de résidence :  
(À joindre au formulaire)

---

### Fournisseur

Nom du commerce où l'achat a été fait :

---

Adresse :

---

Date d'achat :

---

---

Signature du demandeur

---

Date

### Pour information :

Éric Côté, coordonnateur à l'environnement et au développement durable  
Téléphone : 418 562-2334, poste 2056 / Courriel : [e.cote@ville.matane.qc.ca](mailto:e.cote@ville.matane.qc.ca)